



**PROCES VERBALE DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
04 ORDINAIRE 05  
DU COMITÉ TERRITORIAL  
DES ALPES DU SUD DE  
BASKET BALL SAISON  
2023 - 24**

**SAMEDI 15 JUIN 2024**

**DIGNE LES BAINS**

Vérification du quorum auprès du délégué de séance.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, « Un groupement sportif membre ne pourra participer au vote, par le biais de son représentant, s'il n'est pas en règle avec les trésoreries du Comité Départemental de Basket Ball, de la Ligue SUD et/ou de la Fédération Française de Basket Ball. »

Selon les statuts du Comité, plus de la moitié des licenciés doivent être représentés, soit 1452 membres, afin que les Assemblées Générales Ordinaires puissent se dérouler.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Après vérification, 1398 licenciés sont représentés : le quorum est atteint.

L'Assemblée Générale peut donc se dérouler normalement et les votes seront pris en compte.

Absent non excusé : Valensole, Laragne, Forcalquier.

Clubs représentés par ses présidents :

Briançon, Château-Arnoux, La Bâtie, Seyne, Sisteron, Digne, BBCV, HPB.

Clubs représentés par tiers : Embrun, Gap, Veynes, Barcelonnette.

Membres du comité absents excusés : Christelle AILLAUD et Stéphane LITSCHGY, CDOS 04.

Les invités : Stéphanie PIOGET FFBB, Jean-Pierre BRUYERE et Christian FAYOLLET CDOS 05.

## L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 15 juin 2024 à Digne les Bains.

- 👉 Accueil par le Président du Comité
- 👉 Rapport moral du Président
- 👉 Rapport d'activité de la saison sportive 2023/2024
- 👉 Rapport financier du 01/06/2023 au 31/05/2024
- 👉 Budget prévisionnel 2024/2025
- 👉 Questions diverses
- 👉 Clôture par le Président du Comité

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SAISON 2023/2024

## COMMISSION DES OFFICIELS

Président, répartiteur : Stéphane LITSCHGY

Bilan quantitatif :

-10 arbitres départementaux, 5 arbitres région ou au-delà (dont 3 ont officié régulièrement au niveau départemental :

Johan et Kyllian Golé, ainsi que Fabrice Lefevre).

- 1 arbitre stagiaire départemental (Noam Subra de Digne) qui n'a pas validé parce que la formation a été annulée. Nous avons souhaité lui donner la possibilité de finaliser sa formation et de passer l'examen d'arbitre départemental chez nos voisins du 13, qui ont accepté de l'intégrer avec leurs stagiaires. Malheureusement, il a refusé les 2 dates proposées.

-28 arbitres club en formation sont répertoriés dans FBI dont 15 HPB, 3 La Bâtie, 4 Gap, 2 BBCV, 4 Briançon. Chaque club peut valider ce statut dans FBI, sans contrainte.

-3 arbitres club sont répertoriés dans FBI (statut conservé automatiquement d'une année à l'autre) : 2 La bâtie, 1 HPB.

Seuls 3 clubs de notre comité ont pris la peine de s'investir et/ou de déclarer des écoles d'arbitrage : HPB : école de niveau 2 ; Digne et La Bâtie : école de niveau 1.

28 OTM club sont validés (24 HPB, 4 La-Bâtie)

71 OTM club en formation sont répertoriés (58 HPB, 3 Bâtie, 6 Briançon, 2 Champsaur, 2 Gap) 63 rencontres avec désignation (U15 ou plus) ont été arbitrées durant la saison, et assurées par 12 arbitres, contre 103 rencontres l'an dernier.

Actions réalisées :

- Journée de présentation des nouvelles règles (saison 2023/2024) et de revalidation des arbitres départementaux à Veynes en septembre 2022. Cette journée a également été l'occasion de présenter aux clubs les actions de la CDO, et les modalités de formation des arbitres.

- Formation des nouveaux arbitres départementaux : 2 propositions de sessions

annulées par manque de candidat ; 1 seul licencié a satisfait aux pré requis pour entrer en formation (Noam Subra de Digne): validation du statut d'arbitre club.

- Mise en ligne sur le site du comité, et dans les Bask&News, d'un grand nombre d'informations sur l'arbitrage, à destination des clubs, des licenciés, des arbitres en formation et en fonction, ainsi que des infos par le Bask&News et de manière informelle lors des arbitrages réalisés par le président de la CDO dans les clubs.

Bilan des différentes actions :

- Revalidation/ présentation des nouvelles règles : la quasi-totalité des arbitres départementaux était présente ; un rattrapage a été organisé pour les absents ou personnes n'ayant pas validé le QCM.

Formation des arbitres départementaux : Annulation par manque de candidats et par un manque d'implication générale des clubs et entraîneurs sur le sujet de la formation des arbitres.

- Communication : Par la note hebdomadaire « Bask&News » de façon régulière durant la première moitié de la saison (envoi des liens vers la page de la CDO) : peu de retours et d'implication réelle. De nombreuses discussions ou échanges indiquaient que cette note était rarement lue.

- Désignation : de nombreuses rencontres ont été arbitrées par un seul officiel par manque d'arbitres disponibles. Certaines rencontres n'ont pas été couvertes par au moins un officiel.

Motifs : plusieurs arbitres ont été peu disponibles pour des raisons personnelles, professionnelles, ou à cause de la grande sollicitation des arbitres régionaux par la ligue ; peut-être aussi du fait des rencontres programmées uniquement le samedi.

Constats :

- Depuis plusieurs années, un nombre non négligeable de jeunes arbitres validés au niveau départemental ne poursuivent pas leur engagement. Les causes sont multiples : difficultés à se déplacer sans le soutien des parents, études post-bac réalisées en dehors de notre territoire, arbitrage en solo, attitude problématique de certains coaches, spectateurs et parfois joueurs.
- Il n'y a pas de volonté forte de la part des clubs de mettre en œuvre des écoles d'arbitrage parce que cela représente des contraintes supplémentaires non négligeables. Trop peu de clubs forment à l'interne des officiels clubs, et en particulier des arbitres. Certains clubs seraient demandeurs pour que la CDO vienne former des arbitres chez eux. La taille de notre organisation, et le nombre de licenciés impliqués dans la CDO ne nous le permettent pas.
- Les entraîneurs des équipes engagées dans nos championnats ne s'impliquent pas suffisamment dans la formation des arbitres (jeunes ou moins jeunes), et ne connaissent eux-mêmes pas forcément très bien le règlement...
- Le plan "officiels 2024" qui remplace la charte des officiels et qui a été présentée de nombreuses fois, n'a pas eu l'effet escompté pour le moment. Des sanctions financières ont été prononcées par la FFBB. Elles sont probablement inefficaces (trop faibles par rapport aux budgets des clubs ?)
- Malgré de nouvelles sollicitations auprès des arbitres en activité, l'organisation de la CDO (Formation, validation des arbitres, répartition, coût de la péréquation), n'est assurée que par une seule personne bénévole.
- Le suivi des jeunes arbitres a été assez rare parce que ces derniers ont été très peu disponibles durant la saison.

Projets 2024/2025 :

Le président de la CDO ne souhaite pas renouveler son mandat, et ne se représente pas en tant qu' élu au comité, après 7 années de bénévolat.

Il se tient toutefois à la disposition des personnes qui prendront la suite, pour réaliser la transition durant les premières semaines de la saison 2024/25.

## COMMISSION LICENCE

Présidente : Béatrice SAVINA

Licences : **1477** : (-1.53%)

Masculins : **1081** (-35) (-3.14%) Féminins : **396** (+12) (+3.13%).

15 Clubs actifs – **8** clubs en hausse et **7** en baisse.

-18ans : **1032** (-58) et +18ans : **445** (+35).

### Catégories en hausse :

**U3 (+1F)**

**U4/5 (+3F)**

**U6-7 (+1M et +8F)**

**U8/9 (+17F)**

**U12/13 (+18F)**

**U16/17 (+15M et +6F)**

**U18/19/20 (+5M et 0F)**

**SENIOR (0M et +5F)**

**LOISIR (+10M)**

**DIRIGEANT (+6M et +12F)**

### Catégories en baisse :

**U3 (-1M)**

**U4/5 (-7M)**

**U8/9 (-19M)**

**U10/11 (-19M et -8F)**

**U12/13 (-16M)**

**U14/15 (-20M et -3F)**

**LOISIR (-3F)**

### **Total :**

**=0**

**= -4**

**= +9**

**= -2**

**= -27**

**= +2**

**= -23**

**= +21**

**= +5**

**= +5**

**= +7**

**= +18**

### Clubs en hausse :

HPB : **+7**

US SEYNE LES ALPES : **+1**

SISTERON BC : **+24**

DIGNE BC : **+10**

CBB FORCALQUIER : **+19**

US VEYNES : **+11** BBCV :  
**+34**

### Clubs en baisse :

USCASA : **-2**

BC BARCELONNETTE : **-24**

BRIANÇON BB : **-9**

GAP ASB 05 : **-22**

LARAGNE SB : **-23**

BB EMBRUNAIS : **-9** BÂTIE  
BC : **-21**

### Clubs inactifs :

BC

VALENSOLAIS

ENTENTE

RIEZOISE

AS

ENTREVALAISE

### MUTATION :

**34** mutations (**28** masculines - **6** féminines).

### LICENCE T :

**13** licences T (**5** masculines - **8** féminines).

### CRÉATION – RENOUELEMENT:

137 F + 316 M = **453** créations de licences.

259 F + 765 M = **1024** renouvellements de licences. (voir tableau ci-après par clubs)

Avec **1477** licences nous n'avons pas réussi à dépasser le nombre de licenciés de la saison dernière (1500 licences) ce qui est vraiment dommage...

On constate une perte importante de licence dans les catégories U10/U11 : **-27** et U14/U15 :  
**- 23.**

Concernant les clubs 50% sont en augmentation (avec une grosse progression **+34** pour BBCV et **+24** pour Sisteron BC) 50% en diminution (avec **-24** pour BC Barcelonnette et **-23** pour Laragne SB) et 3 clubs restent toujours inactifs.

La pré-inscription en ligne se passe plutôt bien, avec surtout beaucoup de licence à reprendre à cause du surclassement à rajouter. Les clubs doivent surtout faire attention au format de la photo qui est parfois trop petite.

Pour la saison prochaine, je ne souhaite pas renouveler mon mandat et je laisse ma place après 34 ans de bon et loyaux service au sein du comité en tant que responsable des licences.

Je souhaite bon courage à ma ou mon successeur et lui souhaite de rester aussi longtemps au comité.

De bonnes vacances à tous !

Béatrice SAVINA



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Aymeric PERRARD

**Nombre d'équipes souhaitant s'inscrire dans les championnats 04/05 de U13 à seniors : 39.**

Les catégories U15F (3 équipes), U18F (2 équipes) et SF (3 équipes) ont été comptabilisées.

**Nombres d'équipes inscrites par catégories :**

U13 Mixte : 11, dont 2 U13F

U15 Mixte : 9 équipes engagées.

U18 Masculin : 5 équipes engagées. Seniors Masculin : 6 équipes engagées.

**Nombre de matchs de championnat sur la saison :**

157 matchs hors coupes des Alpes, dont 16 matchs de play-offs. Parmi ces matchs nous dénombrons 5 forfaits.

**Engagements Coupe des Alpes :**

13 équipes U13 Mixte, 11 U15 Mixte, 4 U15 Féminine, 6 U18 Masculin, 4 Senior Féminine et 9 Senior Masculin.

Soit 41 rencontres.

**Plateaux féminins (U15, U18 et S) répartis sur la saison.**

3 sur 6 ont pu avoir lieu en SF. En 18F, 4 plateaux sur 6 possibles. En U15F, 3 plateaux à 3 équipes et 3 à 2 équipes.

**Nombre d'équipes inscrites en Ligue Sud de U13 à seniors :**

12 équipes.

U18 Féminine → LARAGNE

RF2 → HPB

U13 Masculin → GAP et HPB U15 Masculin → GAP et HPB

U17 Masculin → DIGNE et GAP RM2 → GAP relégué en RM3

RM3 → BRIANÇON relégué en PRM (forfait général), DIGNE relégué en PRM et HPB

1 équipes seniors Féminines, 3 équipes seniors Masculins, 1 équipe U18F et 2 équipes U17 masculin engagées en coupe PACA.

### **Bilan de la saison écoulée :**

Des engagements stabilisés que ce soit sur les championnats départementaux et les championnats régionaux. En début de saison, pour les équipes jeunes, une phase de plateaux a été proposée jusqu'aux vacances de la Toussaint en attendant les engagements. Il y a eu, comme la saison passée, beaucoup d'adaptations de dernière minute par la commission sportive. Certains clubs sont prêts dès septembre alors que pour d'autres la mise en place est plus longue.

Au niveau féminin, nous avons 2 équipes de filles U13 engagées en championnat mixte. Sur les catégories U15F, U18F et SF. Difficultés d'établir des championnats avec respectivement 3, 2 et 3 équipes, d'autant plus que certaines U15F devaient jouer aussi en U18F avec surclassements pour compléter les effectifs. Une formule de plateaux avait été proposée en début de saison. Malgré les quelques dates proposées, difficultés à maintenir tous les plateaux pour diverses raisons. La formule sera à revoir en cas de maintien de ces plateaux.

Des plateaux U13/U15 ont été mis en place. Bon impact finalement des plateaux débutants U13/U15. Malgré des difficultés sur la mise en place pour impliquer un maximum de clubs, finalement participation encourageante sur le dernier à Embrun. Formule à conserver pour la saison prochaine pour les clubs qui le souhaitent.

Une formule de play-offs a été mise en place cette saison pour les U15M, U18M et SM. Il y a eu pas mal de questions. A réfléchir pour maintien ou adaptation la saison prochaine. Intérêt sportif, mais fortes disparités de niveaux si quart de finale. Difficulté d'organisation de certaines équipes (U18M) Problème de timing pour création des rencontres et des dérogations envisagées.

### **Palmarès:**

U13M : Digne BC

Coupe U13 : Haute Provence B.

U15M : Digne BC

Coupe U15M : Gap ASB05

Coupe U15F : Haute Provence B.

U18M : Haute Provence B.

Coupe U18M : Gap ASB05

Coupe SF : Haute Provence B.

PRM : Digne BC 2

Coupe SM : Gap ASB05

## COMMISSION 3x3

Président : Franck MONTAGNON

Pour commencer, je vais présenter le bilan de la commission 3x3 pour la saison 23/24.

Je tiens à remercier Baptiste pour sa préparation de la saison, mais aussi son aide quand j'ai eu besoin, merci Baptiste. Comme cela arrive, trop, souvent ; les inscriptions pour le championnat sont toujours aussi indisciplinées. Clubs qui se désinscrivent, clubs en retard, mais aussi des clubs très en retard, qui n'ont pu participer, jusqu'à des joueurs qui veulent s'inscrire juste avant la deuxième journée.

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3X3 DES ALPES DU SUD

Cette saison, ce sont 32 équipes qui se sont engagées pour le championnat 3x3 dans les catégories U13 mixte, U15 mixte, U18 masculin, U18+ féminin et U18+ masculin. La répartition des équipes par catégorie est la suivante :

- U13 Mixte : 8 équipes
- U15 Mixte : 12 équipes
- U18 Masculin : 5 équipes
- U18+ féminin : 4 équipes
- U18+ masculin : 3 équipes

Le championnat de 3x3 (SERIES) était qualificatif pour le Master de ligue SUD et permettait aux meilleures équipes de notre Comité d'y participer. Les quatre journées se sont déroulées de la manière suivante :

<p><b>J1 - Samedi 25 novembre 2023 à Digne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 7 équipes présentes pour les U13 mixte</li><li>● 10 équipes présentes pour les U15 mixte</li><li>● 3 équipes présentes pour les U18 masculin</li><li>● 3 équipes présentes pour les U18+ féminin</li><li>● 1 équipe présente pour les U18+ masculin</li></ul>	<p><b>J2 - Samedi 16 décembre 2023 à Veynes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 7 équipes présentes pour les U13 mixte</li><li>● 9 équipes présentes pour les U15 mixte</li><li>● 4 équipes présentes pour les U18 masculin</li><li>● 3 équipes présentes pour les U18+ féminin</li><li>● 2 équipes présentes pour les U18+ masculin</li></ul>
<p><b>J3 - Samedi 03 février 2024 à Volx :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 7 équipes présentes pour les U13 mixte</li><li>● 8 équipes présentes pour les U15 mixte</li><li>● 4 équipes présentes pour les U18 masculin</li><li>● 5 équipes présentes pour les U18+ féminin</li><li>● 2 équipes présentes pour les U18+ masculin</li></ul>	<p><b>J4 - Samedi 24 février 2024 à Sisteron :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 7 équipes présentes pour les U13 mixte</li><li>● 10 équipes présentes pour les U15 mixte</li><li>● 3 équipes présentes pour les U18 masculin</li><li>● 5 équipes présentes pour les U18+ féminin</li><li>● 2 équipes présentes pour les U18+ masculin</li></ul>

**OPEN PLUS ACCESS JUNIORLEAGUE ET SUPERLEAGUE :**

Cette saison, par manque de date et au vu des nombreux changements de dates et de lieu des éditions qualificatif, la commission n'a pas organisé d'événement.

**FÊTE NATIONALE DU 3X3 :**

Pour les mêmes raisons et un changement de date et de lieu, la commission n'a pu l'organiser. Pour l'avoir dit à la FFBB, nos fins de saisons deviennent de plus en plus chargées.

**MASTER 3X3 LIGUE SUD :**

Les équipes championnes se sont qualifiées pour le Master de Ligue Sud au Cannet (06).

Malgré le peu d'effort sur cet événement, je rappelle que pour le faire la saison passée au Dévoluy, le comité s'est mis en quatre pour trouver restauration, hébergements, soirée conviviale...

Cette saison, nous avons reçu une liste d'hôtels et que chacun se débrouille.

Viennent s'ajouter des organisations ligue sur le même week-end, pour nous et c'est un immense regret, voire de la colère, nos jeunes U12 ne sont pas rendues au Camp Inter Comités, ce n'est pas faute d'avoir averti et d'avoir donné les informations.

**Les équipes qualifiées de notre Comité se sont classées :**

- U13 féminin :
  - Haute Provence Basket
- U13 masculin :
  - Digne Basket Club
- U15 masculin :
  - Digne Basket Club
- U18 féminin :
  - Laragne-Gap
- U18 masculin :
  - Digne Basket Club
- U18+ féminin :
  - Basket Club Barcelonnette
- U18+ masculin :
  - CBB Forcalquier

## COMMISSION MINIBASKET

Présidente : Christelle AILLAUD

Le mot de Christelle : je tiens à excuser mon absence mais j'accompagne mon fils à un tournoi de Basket !

Je laisse le soin à Amélie/Franck de vous présenter le bilan de cette commission que j'ai pris en charge avec Amélie suite au départ de Baptiste.

Maman d'un jeune basketteur, cette saison a été celle de la découverte : rencontre de nouvelles personnes, travail sur des projets sportifs, saisie sur FBI... Malgré les aléas rencontrés, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenue avec une mention spéciale pour Amélie et Agata pour leurs patiences, diplomatie et bienveillances à mon égard

### **Plateaux U7-U9-U11:**

L'organisation de cette saison s'est à nouveau faite par le biais de 2 formats :

- U7 - U9 - U11 Débutant :

9 clubs se sont engagés pour participer aux différents plateaux prévus dans les différentes zones (secteurs nord - sud). En fonction des catégories, ce sont 5 à 7 plateaux qui ont été prévus mais plusieurs ont dû être annulés faute de lieux pour accueillir ou faute de participants. Il convient de rappeler que les clubs doivent communiquer au plus tard le jeudi le nombre de participants au club qui accueille le plateau.

- U11 Intermédiaire - U11 Confirmé :

8 clubs se sont engagés pour participer aux 11 plateaux prévus. Ce sont 5 à 7 plateaux qui ont été prévus mais plusieurs ont dû être annulés faute de lieux pour accueillir ou faute de participants.

Les demandes de dérogations ont été complexes à gérer du fait d'un dysfonctionnement sur FBI. Pour faciliter les échanges entre les clubs, nous avons créé un groupe WhatsApp dédié au MB.

Suite à des échanges avec les clubs ou lors des observations des plateaux, nous avons constaté que certains clubs n'ont pas mis en application le règlement et/ou les organisations définies par la commission.

Pour rappel, Amélie avait préparé une organisation type des plateaux pour chaque catégorie minibasket avec des fiches techniques afin d'aider les clubs lors de l'accueil de ceux-ci.

**Pour les U 7 :** Baby-Ball part à l'aventure! il a décidé de partir faire le tour du monde pour bien s'amuser en apprenant à jouer au basket.



**2023-2024 ORGANISATION SPORTIVE**  
Catégorie : U7

FFBB

**DATES À RETENIR:**

- Samedi 11 novembre
- Samedi 03 décembre
- Samedi 20 janvier
- Samedi 16 mars
- Samedi 06 avril
- Samedi 11 mai
- Samedi 01 juin Fête Nationale du Minibasket

<http://alpesdusudbasketball.fr/u7-baby-basket/>

Pour Les U9:

**2023-2024 ORGANISATION SPORTIVE**  
Catégorie : U9

FFBB

**DATES À RETENIR:**

- PL1 - 18/11/23
- PL2 - 16/12/23
- PL3 - 13/01/23
- PL4 - 27/01/24
- Basket d'or 23/02/24
- PL5 - 10/02/24
- PL6 - 10/02/24
- PL7 - 18/05/24
- Samedi 01 juin Fête Nationale du Minibasket

<https://alpesdusudbasketball.fr/u9-mini-basket/>

**ORGANISATION DES PLATEAUX**

- ÉQUIPES**  
Constituées par club de 3 à 6 joueurs.  
Si un club n'a pas suffisamment de joueur, les intégrer aux autres équipes.
- OBLIGATION:**  
1 atelier: "ATELIER CHALLENGE BASKET D'OR"  
JAP : Les U9 en attentes peuvent tenir des feuilles de match (sans diffuser les résultats) - Arbitrages (à partir de U11 accompagné)  
3x3 sur largeur de terrain
- PROPOSITION 1:**  
Échauffement sous forme d'ateliers 45' (notamment ateliers challenge)  
+  
Matchs 3X3 largeur de terrain (1 - 2 ou 3 terrain)
- PROPOSITION 2:**  
1 à 2 terrain de matchs 3x3 en largeur  
+ 2 à 4 ateliers toujours en fonction du nombre de joueur/ équipes

<https://alpesdusudbasketball.fr/u9-mini-basket/>

**FICHE PLATEAU N°2**

Passage en équipe les un derrière les autres (je shoot au spot 1 > Je me met au spot 2 etc) pour effectuer un maximum de tir sur la séquence.

Epreuve 2 : « Les 7 tirs »  
Adresse - Tir près du cercle

ATELIER OBLIGATOIRE	<p><b>RÈGLES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le joueur débarras spot 1 (jeu autorisé)</li> <li>Le chronométriste est débarras. Lorsque le ballon quitte les mains du joueur, il doit rebondir 7 fois dans l'aire réglementaire de 2,37 mètres.</li> <li>Le chronométriste doit être debout, à l'extérieur de l'aire et respecter toujours l'ordre des tirs, jusqu'à la fin du temps imparti.</li> <li>Le chronométriste doit être toujours prêt à la fin du tir, dans le panier sans contact.</li> </ul> <p><b>MINI-ARBITRE DU CIRCUIT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des changements de jeu assez large (côté au sol, au centre ou au-dessus)</li> <li>Prendre 2 contacts supplémentaires, qui peuvent toujours se balancer.</li> <li>À disposition du joueur pour le chronométriste.</li> </ul> <p><b>REMARQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>COULEUR du spot N°1 vers le spot N°2 puis le N°3 est plus recommandée dans l'aire.</li> <li>Spot de départ : Spot 1 (jeu autorisé).</li> </ul> <p><b>COMPÉTITION DES POINTS / FINALES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 à 2 terrain</li> <li>Matchs à 3x3 sur largeur de terrain</li> <li>Matchs à 3x3 sur largeur de terrain</li> </ul>	<p>1 Tuteur 2 Arbitres 1 minute</p>
	<p><b>ARBITRAGE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>TOUS les contacts</b> qui empêcheraient la progression du ballon ou des joueurs, <b>et TOUS les contacts dangereux / Reprise de Dribble / Les gros Marcher / Les sorties de balle / Les fautes sur TIR</b></li> </ul>	

ORGANISATION U9 - SAISON 2023\_2024

Pour les U11 Débutants:

**DATES À RETENIR:**

- Samedi 11 novembre
- Samedi 18 novembre
- Samedi 03 février
- Samedi 16 décembre
- Samedi 30 mars
- Samedi 01 juin Fête Nationale du Minibasket

<https://alpesdusudbasketball.fr/u11-mini-basket/>

**ORGANISATION DES PLATEAUX**

- ÉQUIPES**  
Constituées par club de 3 à 6 joueurs.  
Si un club n'a pas suffisamment de joueur, les intégrer aux autres équipes.
- OBLIGATION:**  
1 atelier: "ATELIER CHALLENGE BASKET D'OR"  
JAP : Les U11 en attentes peuvent tenir des feuilles de match (sans diffuser les résultats) - Arbitrages (à partir de U11 accompagné)  
3x3 sur largeur de terrain ou 4x4 grand terrain
- PROPOSITION 1:**  
Échauffement sous forme d'ateliers 45' (notamment ateliers challenge et thématique)  
+  
Matchs 3X3 largeur de terrain (1 - 2 ou 3 terrain)
- PROPOSITION 2:**  
1 à 2 terrain de matchs 3x3 en largeur  
+ 2 à 4 ateliers toujours en fonction du nombre de joueurs/ équipes

<https://alpesdusudbasketball.fr/u11-mini-basket/>

## CHARTE DE BONNE CONDUITE

- ✓ J'ai préparé l'organisation et le contenu à l'avance
  - » Ateliers + rotations
  - » Les responsables ateliers connaissent le contenu
- ✓ Je suis en tenue de sport
- ✓ J'arrive en avance afin de préparer le plateau
  - » S'assurer que le matériel est en bon état
  - » Préparer les ateliers en toute sécurité
- ✓ Je pose le cadre (règles) dès le début du plateau
- ✓ J'explique de façon claire et courte les ateliers
- ✓ Je demande à faire répéter pour m'assurer de la compréhension
- ✓ Je réexplique autant de fois que nécessaire en restant calme
- ✓ J'aide, si l'enfant le demande
- ✓ J'encourage, le félicite
- ✓ Je suis bienveillant
- ✓ Je fais en sorte que l'enfant soit en situation de réussite et s'amuse
- ✓ Je sollicite les enfants/entraîneurs pour aider à ranger le matériel
- ✓ Le club offre une collation à la fin du plateau

- ✗ J'arrive en même temps que les équipes
- ✗ Sans avoir rien préparé
- ✗ Je suis en tenue de ville
- ✗ Je m'agace si les enfants ne comprennent pas
- ✗ Je m'occupe seulement des enfants de mon club
- ✗ Je laisse un entraîneur jouer la coupe du monde du baby-basket
- ✗ Je laisse les parents interférer au milieu du plateau
- ✗ Je dévalorise un enfant
- ✗ Je laisse les enfants se moquer les uns des autres
- ✗ Je fais semblant de ne pas entendre les gros mots ou voir des gestes violents
- ✗ Je sanctionne un enfant parce qu'il ne réussit pas l'exercice
- ✗ Je crie, fais des grands gestes
- ✗ Je laisse les enfants sans surveillance
- ✗ Une fois le plateau terminé, je ne m'occupe plus de rien et laisse partir les clubs sans collation

Je me respecte - Je respecte les autres - Je respecte le matériel

## PANIER D'OR

### Epreuve 1 : « Le Grand 8 » Dextérité - Tir en course

**1 tireur 45 secondes**

**DÉROULEMENT**

**Pour débiter :**  
Le joueur commence entre les plots de la porte A et effectue le saut en dribble. Il passe dans la porte B et va contourner le plot N°1 pour faire un tir en course à droite.

**Pour continuer le circuit (après face à la cible) :**  
Après avoir pris son rebond, il contourne le plot N°2 dans l'axe puis va effectuer un tir en course de face.

**Pour continuer le circuit :**  
Après avoir pris son rebond, il va contourner le plot N°3 pour effectuer un tir en course à gauche.

Après avoir pris son rebond, il part en dribble pour passer par la porte B, il effectue le saut dans le sens inverse et passe dans la porte A pour effectuer les 3 tirs en course en commençant avec le plot N°1.

**RÈGLES**

- Durée : 45 secondes
- Ordre : passer du plot N°1 vers le plot N°2 puis le plot N°3 puis recommencer dans le sens inverse (du plot N°3 vers le plot N°1).
- Spot de départ : entre les plots de la porte A (voir schéma)

**COMPTAGE DES POINTS / PENALITÉS**

- 1 panier avec les 2 bons appuis = + 2 POINTS
- 1 panier avec les 2 bons appuis + 1 bon appui = (main gauche à gauche et main droite à droite) = + 1 POINTS
- Panier refusé à = mauvais appuis = / = marcher = 0 POINTS

ORGANISATION U11 DBT - SAISON 2023\_2024

**Pour les U11 intermédiaires / confirmés Un extrait du règlement particulier:**

## Plateau U11 Intermédiaire & Confirmé SAISON 2023-2024

Sont concernés pour la saison 2023-2024, les enfants nés en 2013, 2014 et 2015 surclassés.

**1 – FORMULE :** 4 contre 4 tout terrain.

Saison en 2 phases

**OPTION A :** La première phase est par poule de niveau, avec système de montée/descente pour la seconde phase.

**OPTION B :** Si manque d'équipe engagée, une poule unique avec une première phase géographique et la seconde en poule Intermédiaire/Confirmé

**2 – BALLON :** Taille 5

**3 – PANIERS :** 2.60 m

**4 – TEMPS DE JEU :** 2 périodes de 8 minutes décomptées

1 minute entre chaque période / 5 minutes entre deux rencontres

Aucune prolongation, même en cas d'égalité

**5 – EFFECTIF :** Effectif maximum de 8 joueurs par équipe le jour du plateau

**Aucun changement durant les 3 premières minutes de chaque période de jeu,** excepté sur blessure et fautes individuelles maximales atteintes

**Chaque enfant doit obligatoirement débiter UN QUART TEMPS PAR MATCH.**

**Chaque équipe doit renseigner les quatre joueurs brûlés pour la saison. Ces joueurs ne pourront pas être convoqués pour jouer dans les niveaux inférieurs.**

→ Une réunion sera mise en place au début de la prochaine saison afin de partager les organisations et répondre aux éventuelles questions.

La FNMB était prévue le dimanche 2 juin en mode jeux olympiques avec :

- une cérémonie d'ouverture (tour de piste avec banderoles et drapeaux, 1 porteur de flamme par club...)
- des ateliers le matin et l'après-midi (dont un atelier parents-enfants)
- une clôture de la journée avec notamment la mise en avant des jeunes bénévoles.

Cette année, l'organisation de la FNMB a rencontré de multiples péripéties : initialement prévue à Gap, nous avons su le 16 avril que ce n'était plus possible car la Mairie avait prévu des travaux sur le site autour du 2 juin.

Après de multiples échanges avec les clubs, celui de Manosque a bien voulu prendre en charge l'organisation dans des délais très contraints. Et nous tenons à les remercier.

Mais voilà, la météo a décidé de faire des siennes. Pendant toute une semaine, nous avons suivi avec attention les prévisions météorologiques et le vendredi 31 mai, au vu de la pluie, des orages annoncés et du risque potentiel que cela engendrait, le comité directeur a décidé d'annuler la FNMB. Conscient des désagréments de cette décision, le comité directeur a pris cette décision parce que la santé de l'ensemble des participants était sa priorité.

Face aux contraintes de l'organisation de cet événement, il n'a pas été possible de le reporter à une date ultérieure.



## COMMISSION TECHNIQUE & Rapport d'activité CT

Président : ROTSCHEK Sébastien

CT : PELLOUX Amélie

### 1. Détections : CENTRE DE PERFECTIONNEMENT COMITÉ

La saison a débuté par un tournoi de brassage U13 à Veynes avec la réunion de rentrée des éducateurs de cette catégorie. Directive technique, fonctionnement des CPC, fiches étapes de détection et fiches potentiels ont été présentées. La journée a permis de superviser tous les U12-13 du territoire.

#### 1.1. CPC U13

Pour la saison 2023-2024 : ont participé au CIC TIC U13 02-03-04 et 05 Novembre 2023 à Saint Raphaël :

**Les U13 Potentiels ont été convoqué aux CPC U12 afin de pouvoir les aider à s'y préparer au mieux.**

#### Participants CIC U13 N°1:

CLUB	JOUEUR(S) / JOUEUSE(S)
	LAVILLONIERE Gabriel
	KHELFALLAH Oussama



#### Participants CIC U13 N°2: Pas de joueur retenu pour le 0A

#### Participants Entrée Pôle: (Sur dossier de candidature)

	JAMROZIK CAPON Maxence
---	------------------------

## 1.2. CPC U12

Pour la saison 2022-2023, la filière de Détection donné comme échéance un Stage U12 avec la Ligue Corse et le CIC U12 du 17 au 19 Mai à Sainte Tulle.

Le stage U12 avec la Corse est une première pour notre territoire et une belle réussite. Deux jours et demi de stage et d'échange avec nos collègues Corse qui nous ont permis d'évaluer nos jeunes et sélectionner ceux qui iraient sur le CIC U12. Nous espérons pouvoir reconduire cette action avec pourquoi pas une alternance sur notre Territoire et un voyage en Corse.

### CIC U12 :

En filles, étaient convoqués :

AKOU Chance BATIE BASKET CLUB - absente  
ALONSO LOPEZ Irène HAUTE PROVENCE BASKET - absente  
CORBEL Noéline HAUTE PROVENCE BASKET - absente  
DIALLO Mariam BRIANÇON BASKET CLUB - absente

En Garçons, étaient convoqués :

BENO Noam VEYNES - absent (arrêt basketball)  
VANTIEGHEM Will HAUTE PROVENCE BASKET

Dates:	Filles:	Garçons:
23-24 Septembre	TOURNOI DE RENTRÉE U13	
15 Octobre 2023	14	16
12 Novembre 2023	7	20
03 Décembre 2023	7	17
10 Décembre 2023	8	15
21 Janvier 2024	7	11
04 Février 2024	7	12
STAGE 0A / CORSE	7	9
17 Mars 2024	4	10
07 Avril 2024	6	8
12 Mai 2024	2	9
19 Juin 2024	2 (réponses positives)	10 (réponses positives)

### 1.3. CPC U11

Pour rappel fonctionnement par secteur géographique afin de limiter les déplacements. La mise en place a été très compliquée avec un manque d'encadrement d'une manière générale.

Au lieu de 3 secteurs (Nord, centre, Sud) nous sommes passés à 2 (Sud-Centre), mais obligation d'annuler dans le sud par manque de salle et de responsable terrain.

CPC	SECTEUR NORD Responsable : Pas de secteur pour 2024-2025	SECTEUR CENTRE Responsable : OCCANSEY Eric	SECTEUR SUD Responsable : CT PELLOUX Amélie
N°1 : 21-22 Octobre	Rattacher au secteur Centre.	27 à Gap	22 à Digne les bains
N°2 : 25-26 Novembre		29 à Veynes	34 à Volx
N°3: 27-28 Janvier		26 à Veynes	Annuler
N°4: 16/17 Mars		Annuler	Annuler
<b>Nb u10/11 licenciés par secteur</b>		<b>102</b>	<b>88</b>

#### Journée Inter Secteur U11:







De ces 4 dates, l'ETT s'est réunie afin d'établir la liste des 35 U10-U11 Potentiels à convoqué(e)s sur la JIS U11 qui a eu lieu le Dimanche 14 Avril 2024 à Laragne

**Organisation / supervision journée :** CT Pelloux Amélie

**Encadrement :** Occansey Eric, Rotschek Sébastien, Novel Dorian (Rattrapage BF)

**Présents :** 27/ 35

● **Au programme :**

Matinée	Après-midi
<p> Réunion avec les parents pour expliquer le cursus de détection. Échauffement - Aisance Rotations sur les ateliers:  1vs1 tout terrain  Ateliers le tir en course  Aisance dans le dribble</p>	<p>Échauffement école de course Rotation ateliers:  Jeu Rapide  Mécanique de tir Puis rotation : Oppositions par groupe de niveaux. Avec mise en place du JAP Atelier vidéo PPF</p>

**2. Challenges**

**2.1. Challenge Benjamin(e)s**

La Phase Départementale a eu lieu le Dimanche 11 Février 2024 à Vinon/Verdon

Barème de Qualification : Garçons > 25 points / Filles > 20 points

Club ayant participé à la phase club: 5/15



Classement complet Phase Départementale: [cliquez ici](#)

**Rappel procédure :**

La phase club du challenge doit-être saisie via FBI avant le 31 décembre. Tous les participants doivent être enregistrés sur la plateforme pour pouvoir prétendre être qualifiés à la phase départementale.






Nous regrettons la faible participation des clubs à cette action Fédérale.



## 2.2. Panier D'or - 2ème Édition

Deuxième édition au sein du Comité, qui s'est déroulée le Dimanche 11 février à Vinon/Verdon

Phase club : 86 participants sur 173 (à la date de qualification) possible - 49% de participations

					
Nb participants / nb de licenciés U10-11	13/13	4/4	45/49	18/21	6/30
Pourcentage de participation	100%	100%	91,84%	85,71%	20%

5 clubs / 15 - Soit 33% de participation à l'action.

32 présents sur 35 convoqué(e)s – 91,41% de présents

Classement Mixte : classement complet [cliquez ici](#)

Clas	CLUB	NOM	PRÉNOM	LE G8	YOY O	LE FEU D'ART	LA CIBLE	TOTAL
1	DIGNE BASKET CLUB	Sigillo	Leandro	20	18	7	10	55
2	HAUTE PROVENANCE BASKET	Bartlett	James	20	16	8	7	51
3	GAP ASB 05	Boutibonnes	Lenny	16	12	11	7	50





### 2.3. Basket D'or

Initialement le samedi 23 Mars 2024.

La journée a dû être **annulée** pour la deuxième année consécutive, cette fois par le manque d'inscription.

#### Bilan CHALLENGE U9 à U13 :

Nous regrettons la faible participation des clubs à ces évènements qui sont des temps de détections pour le Comité. Mais surtout ses épreuves sont des outils de perfectionnement pour nos jeunes.

Nous espérons que ces évènements seront plus suivis sur les années à venir.

## 3. Formation entraîneur

### 3.1. Brevets Fédéraux

Pour la saison 2023-2024 nous avons eu un bon groupe d'inscrits à la formation BF Jeunes, avec 11 Stagiaires.

A noter cependant qu'aucune femme n'était inscrite à la formation.

Ils ont participé à trois journées de formation en présentiel, à Laragne, à l'occasion des CPC U12.

Résultats : **BREVET FÉDÉRAL JEUNE 2023-2024**

Nom	Prénom	Structure	Resultat E-learning	Résultat final
ACHOUR	Mehdi	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	validé	validé
BARTLETT	Richard	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
CARMONA	Antoine	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
FOURNIER	Damien	DIGNE LES BAINS BASKET CLUB	validé	validé
LEMARCHAND	Olivier	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
MARGAILLAN	Gabriel	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
MARTIN	Ilan	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
MERESSE	Max	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
TORRES	Nathan	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	validé	validé
VEYRET	Fabien	HAUTE PROVENCE BASKET	validé	validé
NOVEL CATTIN	Dorian	GAP ALPES DU SUD BASKET 05	non validé	non validé

Aucune session de Brevet Fédéral Enfant, faute d'inscription.

Nous rappelons que dans le cadre de la formation des entraîneurs diplômés et ou bénévoles, TOUS les CPC U10-U11 et U12 sont ouverts.

CPC U10-11 > Participation à la séance, tenus d'ateliers

CPC U12 > Possibilité de regarder la séance. Voir intervention sur le terrain si cela est prévu à l'avance.

### 3.2. Revalidation entraîneur

Dans le cadre de la revalidation entraîneur régional, le Comité a mis en place 2 sessions de revalidation :

R.1 Mercredi 20 Décembre 2023 à Laragne	R.2 Mercredi 07 Février 2024 à Gap
Intervenant Alexandre Barthélémy	Intervenant : Magali Lacroix
Thème : Les Aspects défensifs en catégories jeunes	Thème : Le jeu de Manoeuvre
Nombre de Participants : <b>18</b>	Participants : 12














Nous tenons à remercier les U18 Filles de Laragne/Gap ainsi que quelques U15/17 de Gap qui ont été des cobayes exemplaires sur ces deux interventions.
















### 3.3. Interventions techniques et supervisions

Cette saison notre CT est intervenue dans les clubs à la demande de ces derniers ou en supervision d'entraîneurs. Elle a également supervisé plusieurs plateaux et matchs durant la saison.

Elle a également participé aux actions de détection obligatoire avec la Ligue.

TYPE D'INTERVENTION	CLUB	ENTRAÎNEUR	CATÉGORIE
<b>VISITE CLUB + SUPERVISION SÉANCE</b>		DORIAN	U9-11 & U13-15
		ECOLE MINI BASKET + BAPTISTE + GREG	U7 à U11 U13 DEP ET U15 F
		KARINE & CHRISTELLE	U9-11
		CHRISTELLE & JEAN FRANCOIS	U13-15
		BAPTISTE	U13-U15 FILLES
		GREG	U11
		STÉPHANE	U9-11
<b>INTERVENTION TECHNIQUE</b>		KARINE / CHRISTELLE	U13/15 1vs1
		SEBASTIEN	JEU DE MANOEUVRE
		BAPTISTE	JEU RAPIDE
		STÉPHANE	U13-15 JEU RAPIDE
		VEYNES SISTERON LARAGNE	PLATEAU U13 DÉBUTANT
		BATIE GAP EMBRUN SEYNE	PLATEAU U9
		GAP VEYNES SISTERON	PLATEAU U11 DÉBUTANT



<p><b>INTERVENTION TECHNIQUE</b></p>          <p><b>CIC - TIP - ZONE</b></p>		Saint Raphaël	<b>CIC U13 N1</b>
		Saint Tulle	<b>CIC U13 N2</b>
		CREPS d'Aix	<b>Stage U13</b>
		Carcassonne 	<b>Tournoi U13</b>
		Carqueiranne – Saint Tulle	<b>Stage U15 Filles</b>
		Saint Tulle	<b>Stage U12</b>
		Sorgues   	<b>Stage + Tournoi Inter Pôle U15</b>
		Saint Tulle	<b>CIC U12</b>
		Avignon	<b>REUNION DE ZONE</b>

SUPERVISION MATCH & PLATEAU	
U7 PLATEAU	
U9 PLATEAU	
PLATEAU 11D et U13 Débutants	
U11 INT	
U11 CONF	
SENIOR	
LIGUE U18F	
LIGUE U13	
CHAMP U13 D	
U13F vs U13 D	
1/2F COUPE U13D vs U13 LIGUE	
FINALES COUPES	

### 3.4. Ressources Technique

Cette saison l'onglet ressources techniques de notre site internet à destination de nos éducateurs ont été publiés :

Ressources externes - Onglets:	Ressources internes - créés par la CT:
<p>Minibasket</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tir</li> <li>- Aisance</li> </ul>	<p>PDF - Cycle N°2 Cahier Technique Minibasket Débutant</p> <p>Cycle 3 mis en standby car pas utiliser par les clubs</p> <p>PDF - séances N°3 Centre de Perfectionnement U11</p>



## 4. Développement - structuration (obe)

### 4.1. Scolaire

Pour la saison 2023 - 2024, 13 écoles (-21 classes // 22-23) soit 355 (-516) ont participé à l'Opération Basket École sur le secteur 04-05.

La CT est intervenue sur le secteur centre sur les écoles de :	Sur le Secteur de Digne :	Sur le Secteur de Gap :	Sur le Secteur Manosque,
Volonne (4 classes)	pas d'intervention pour cette année	Romette (4 classes)	Volx

**Pour rappel :**

Les intervenants doivent avoir une **carte professionnelle**.



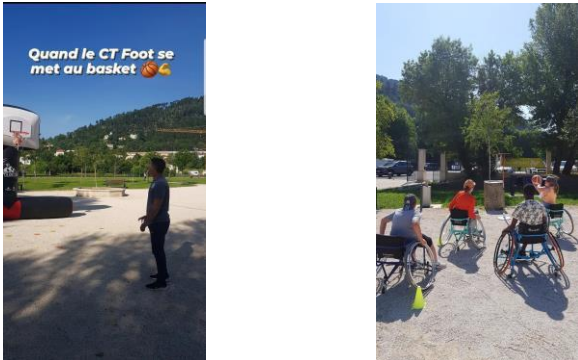
Ils doivent s'assurer que les classes soient bien **inscrites sur la plateforme avant** d'initier les interventions.

Ils doivent **informer la CT** de toutes les OBE qu'ils conduisent.

Un rappel de la procédure sera envoyé aux clubs avec les obligations auxquelles nous sommes soumis depuis le renouvellement des conventions avec le 04 et le 05.

#### 4.2. FNMB - JNSS - JOP

Cette saison, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'organisation de 4 grosses journées de sport scolaire organisées et/ou co-organisées entre le Comité, les clubs de Sisteron BC et Veynes .

<p><b>Action 1 : Journée Nationale du Sport Scolaire.</b></p> <p>29 septembre 2023 à Forcalquier Gymnase de Forcalquier <b>200 participants</b></p>	
<p><b>Action 2 : JOURNÉE INTER CLASSES à Volonne</b></p> <p>Mardi 28 mai 2024 Volonne 6 classes de CP à CM2 <b>91 élèves</b> Structure gonflable</p>	
<p><b>Action 3 : JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE à Veynes</b></p> <p>Vendredi 31 mai 2024</p> <p>11 Rotations de 30 minutes matin et après – midi 1ere Lycée Veynes – et groupe de PS à CM2 <b>194 participants</b> Structure gonflable</p>	
<p><b>Action 4 : TOUR 04 à Sisteron</b></p> <p>Jeudi 6 juin 2024 cycle 2 et 3 et jeunes d'établissements médico-sociaux <b>320 participants</b> Structure gonflable + 1 bénévole de Sisteron</p>	

### 4.3. Alpes Basket Tour

Pour cette saison, le Comité a renouvelé son action ALPES BASKET TOUR avec la mise à disposition **GRATUITE** des structures gonflables et de la CT et apprentis (si leur emploi du temps le permet).

Pour rappel, cette action est un événement mais pas que il est un **OUTIL** de développement et de promotion pour les clubs qui peuvent le mettre en place afin de promouvoir 5x5 - 3x3 - Vivre Ensemble - Basket scolaire - Basket entreprise en fonction des projets clubs.

Il ne faut pas hésiter à contacter la CT qui vous aidera à la mise en place de vos projets.

Vous pouvez retrouver toutes informations sur l'ABT en [cliquant ici](#)

### 4.4. Vivre Ensemble

- Le Digne Basket Club a renouvelé sa participation à la journée Sport & Santé avec le Lycée Pierre Gilles de Genes.
- Projet Micro basket en cours de construction à l'US Veynes Basket SNCF.

### 4.5. Structuration

Très peu de demandes ont été effectuées auprès d'Amélie dans sa mission d'aide à la structuration.

#### En bref:

- Haute Provence Basket - 1 réunion dossier de labellisation EFMB.
  - Embrun Basket Ball – Réunion fonctionnement club / comité et mise en place du contrat d'alternance.
  - Forcalquier Basket Ball – réunion fonctionnement comité / club
- La **Bask&News** est mise en place depuis maintenant deux saisons. Nous nous rendons compte qu'elle n'est pas diffusée comme il le faudrait et que beaucoup d'informations ne passent pas ou sont manquées.



La B&N doit être un **réflexe** pour tous:

- salariés
- dirigeants,
- entraîneurs
- bénévoles .

Accessible via Facebook, Instagram, Site internet du Comité.

Nous déplorons qu'elle ne soit **que très peu republiée** sur les pages Facebook et Instagram de nos clubs.



- **Rédaction de Fiches Outils pour les clubs** : Non diffusées - par la suite une page sur le site du comité à été dédiée a ses mêmes fiches rédigées par la FFBB.
- **Rédaction d'une fiche outil** aidant à la mise en place de l'Alpes Basket Tour.
- **Rédaction de documents** pour les cours sur la Formation BOSS CAMPUS :
  - Communication écrite
  - Méthodologie du projet
  - Projet : Présentation de la structure
  - Méthodologie du rapport
  - Méthodologie du compte rendu
  - Fiche projet


Ces documents pourront être mis à disposition des clubs si besoin.

**Autres missions effectuées :**

- Gestion annuelle du site internet, page facebook, Instagram, de tous les visuels de communication du Comité.
- Aide à la gestion de la commission minibasket.
- Cours BOSS CAMPUS FORMATION > Communication, Projet, Bureautique.



**COMITÉ DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL**

[www.alpesdusudbasketball.fr](http://www.alpesdusudbasketball.fr) |  BasketAlpesDuSud  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – Digne les Bains

Le président du comité Franck Montagnon soumis au vote les rapports d'activité.

Voté à l'unanimité.

## COMMISSION FINANCES

Président : Pierre SAVINA

Le bilan de notre activité de la saison mérite quelques commentaires pour résumer les actions menées avec l'investissement humain qui les accompagne. En synthèse de l'exercice 23-24, près de 700 écritures ont été comptabilisées pour un résultat d'exploitation pour la période 01/06/2023 au 31/05/2024 de - 5666.57€. Ce résultat ne tient pas compte du solde de licences et de la part des clubs à fin juin en cours. L'exercice peut être estimé avec un négatif plus important (-7000€ en plus)

L'activité du comité peut être considérée comme une saison quasi normale même si certaines actions n'ont pas eu lieu (formation CDO, la FNMB ou même le tournoi 3x3 Open Plus. Malgré tout, l'investissement de ses membres et de ses salariées au côté des clubs de notre territoire a été généreux.

Le contrat d'apprentissage de Baptiste Dubois s'est terminé fin octobre. Notre CTF Amélie est intervenue sur la formation Boss Campus créée sur Gap en octobre.

La charge du Personnel du Comité a gardé le même impact et est compensée par la part des cotisations revenant au comité.

Le véhicule du Comité a été changé (au terme des 3 ans) obligeant à un 1<sup>er</sup> loyer conséquent, la location du garage et de la place de parking a cessé en avril dernier. L'acquisition d'un garage (à proximité du siège) est en cours et sera couvert par un prêt de 20k€ pour ne pas démunir nos fonds propres (réserve pour nos emplois).

La mise à disposition du local à Profession Sports 05 permet de combler les frais imputés au Siège (EDF principalement, taxe foncière).

Parmi les dépenses courantes : le carburant, les frais de déplacements ont nettement augmentés.

Les assurances restent stables. Certaines dépenses du quotidien peuvent être réduites et devront être mieux défini à l'avenir. Chaque économie dans le fonctionnement pèse en fin d'exercice.

En recette, les subventions (PSF) et (Départements) ont bien été versées et sont conformes à nos demandes des dossiers. L'ensemble des subventions allouées représentent seulement 24% de notre budget. A noter que l'aide à l'Emploi (6000€) perçue s'achève.

Le cout des cotisations des licences est en hausse de 8k€. La part du comité, elle, reste stable, liée au nombre de licences (1476 au 31 mai) permet malgré tout, l'équilibre de nos charges de personnel.

Les pénalités ou amendes versées par les clubs ont largement baissé par rapport à la saison passée et c'est tant mieux.

Les achats de matériel et ceux de textiles ont servi à la dotation des récompenses des finales de Coupes principalement (à la baisse puisque ni le 3x3 ou la FNMB ont eu lieu).

Avantage en nature (bénévolat de nos dirigeants). Il semble important de l'identifier et de le chiffrer en conformité avec la légalité. Il s'élève à 20520€ cette saison. ((estimation pour 1368 heures X 15€).

Tous les clubs sont à jour de leur affiliation depuis le début de saison et doivent penser à la renouveler sur FBI avant le 30 juin pour 24-25. Les soldes de licences et pénalités doivent être régularisés ou vont l'être avant fin juin.

A ce constat pour cette saison, et à la lecture du bilan global présenté, nos disponibilités s'élèvent à 61 614 € au 31 mai

2024. Ce qui nous apporte une sécurité non négligeable pour préserver les emplois (2 saisons) ainsi que le financement du futur garage indispensable au stockage du matériel et au stationnement du véhicule.

Un remerciement aux dirigeants des clubs qui jouent le jeu, malgré des rappels parfois insistants de notre part pour les acomptes de licence ou péréquation que nous imposent nos échéances de gestion ayant nous-même des règlements réclamés par notre Ligue aux mêmes dates.

Le trésorier réitère sa demande de nommer 1 ou 2 vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine afin de légitimer le travail de trésorerie du notre Comité.



Pour ma part, mon mandat de trésorier cesse à l'issue de cette AG électorale.

Je tiens à remercier tous celles et ceux qui m'ont apporté leur confiance et permis de remplir cette tâche avec plaisir depuis 6 saisons déjà. Une longue page d'actif au sein du Comité se tourne (34 ans) pour moi. Je souhaite à la prochaine équipe dirigeante de trouver la même passion en y mettant son dynamisme, l'implication fédérale nécessaire pour construire avec dévouement son histoire Basket avec et pour nos clubs.

Bien évidemment, je reste en soutien pour la transmission du fonctionnement auprès de la personne qui assurera cette charge de gestion de la trésorerie.

Pierre SAVINA Trésorier du CTASB

Le bilan financier 2023/2024 est soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

Le responsable financier Pierre SAVINA présente le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Le budget prévisionnel est soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

# COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL

## COMPTE DE RESULTAT

du 01/06/2023 au 31/05/2024

export BasiCompta au 06/06/2024

Compte de résultat	Exercice N	Détails	Exercice N-1	Détails
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<b>Cotisations</b>	<b>88 123,57 €</b>	<b>+</b>	<b>80 755,38 €</b>	<b>+</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>2 015,00 €</b>		<b>3 533,50 €</b>	
Ventes de biens	1 310,00 €	+	3 533,50 €	+
Ventes de prestations de service	705,00 €	+	0,00 €	
- dont parrainages	0,00 €		0,00 €	
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>29 115,00 €</b>		<b>34 129,00 €</b>	
Concours publics et subventions d'exploitation	29 000,00 €		27 650,00 €	
- Etat	15 500,00 €	+	17 900,00 €	+
- Région(s)	0,00 €		0,00 €	
- Département(s)	13 500,00 €	+	9 750,00 €	+
- Commune(s)	0,00 €		0,00 €	
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €		0,00 €	
- Organismes sociaux	0,00 €		0,00 €	
- Fonds européens	0,00 €		0,00 €	
- ASP	0,00 €		0,00 €	
Ressources liées à la générosité du public	0,00 €		0,00 €	
- Mécénats	0,00 €		0,00 €	
Contributions financières	115,00 €	+	6 479,00 €	+
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de</b>	<b>2 785,00 €</b>	<b>+</b>	<b>2 850,00 €</b>	<b>+</b>
<b>Autres produits</b>	<b>20 200,02 €</b>	<b>+</b>	<b>24 191,69 €</b>	<b>+</b>
<b>Total I</b>	<b>142 238,59 €</b>		<b>145 459,57 €</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION				

<b>Achats de marchandises</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 054,46 €</b>	<b>+</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>28 733,70 €</b>	<b>27 601,38 €</b>	
Achat	6 701,00 €	9 826,24 €	
- Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	
- Achats non stockés de matières et de fournitures	606,92 €	1 701,34 €	+
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 652,74 €	4 083,80 €	+
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 441,34 €	4 041,10 €	+
- Autres fournitures	0,00 €	0,00 €	
Services extérieurs	14 556,93 €	13 025,29 €	
- Sous traitance générale	0,00 €	0,00 €	
- Locations	12 169,51 €	6 381,92 €	+
- Entretien et réparation	275,00 €	1 511,52 €	+
- Assurance	1 893,32 €	2 184,81 €	+
- Documentation	0,00 €	0,00 €	
- Divers	219,10 €	2 947,04 €	+
Autres services extérieurs	7 475,77 €	4 749,85 €	
- Rémunération intermédiaires et honoraires	170,50 €	0,00 €	+
- Publicité, publication	568,96 €	1 416,00 €	+
- Déplacements, missions	5 109,29 €	1 518,97 €	+
- Frais postaux et de télécommunications	1 053,92 €	912,62 €	+
- Services bancaires, autres	573,10 €	902,26 €	+
<b>Aides financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>4 580,39 €</b>	<b>210,00 €</b>	<b>+</b>
<b>Salaires et traitements</b>	<b>29 611,18 €</b>	<b>28 731,59 €</b>	<b>+</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>14 947,30 €</b>	<b>13 153,03 €</b>	<b>+</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>10 639,82 €</b>	<b>11 551,14 €</b>	<b>+</b>
<b>Autres charges</b>	<b>56 149,11 €</b>	<b>63 439,93 €</b>	
Autres charges de gestion courante	56 149,11 €	62 809,93 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €	630,00 €	+
<b>Total II</b>	<b>144 661,50 €</b>	<b>146 741,53 €</b>	
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-2 422,91 €</b>	<b>-1 281,96 €</b>	

PRODUITS FINANCIERS :				
Autres intérêts et produits assimilés	1 579,34 €	+	568,53 €	+
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00 €		0,00 €	
<b>Total III</b>	<b>1 579,34 €</b>		<b>568,53 €</b>	
CHARGES FINANCIERES :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €		0,00 €	
Intérêts et charges assimilées	0,00 €		0,00 €	
<b>Total IV</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 579,34 €</b>		<b>568,53 €</b>	
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-843,57 €</b>		<b>-713,43 €</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS :				
Sur opérations de gestion	0,00 €		2 502,90 €	+
<b>Total V</b>	<b>0,00 €</b>		<b>2 502,90 €</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
Sur opérations de gestion	1 020,99 €	+	2 178,06 €	+
<b>Total VI</b>	<b>1 020,99 €</b>		<b>2 178,06 €</b>	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-1 020,99 €</b>		<b>324,84 €</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>143 817,93 €</b>		<b>148 531,00 €</b>	
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>145 682,49 €</b>		<b>148 919,59 €</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-1 864,56 €</b>		<b>-388,59 €</b>	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	0,00 €		0,00 €	
Prestations en nature	0,00 €		0,00 €	
Bénévolat	20 520,00 €	+	21 870,00 €	+
<b>TOTAL</b>	<b>20 520,00 €</b>		<b>21 870,00 €</b>	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	0,00 €		0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €		0,00 €	
Prestations en nature	0,00 €		0,00 €	

Personnel bénévole	20 520,00 €	21 870,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 520,00 €</b>	<b>21 870,00 €</b>

**Résultat : -1 864,56 €**



## COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL

### Budget Prévisionnel

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

export BasiCompta au 05/06/2024

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>60 - Achat</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>9 500,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Prestation de services	500,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Vente de marchandises	2 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Produits des activités annexes	7 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 500,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
Autres fournitures	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>25 500,00 €</b>
Sous traitance générale	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Etat (ANS, ARS, ...)	9 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Locations	5 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Région(s)	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Entretien et réparation	1 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
Assurance	2 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Département(s)	13 500,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Documentation	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
Divers	500,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>7 800,00 €</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	300,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Commune(s)	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Publicité, publication	1 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>
Déplacements, missions	5 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>		
Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 € <span style="color: blue;">+</span>	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 € <span style="color: blue;">+</span>

Services bancaires, autres	500,00 € <u>+</u>		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>2 900,00 €</b>	Fédération	3 000,00 € <u>+</u>
Impôts et taxes sur rémunération	2 000,00 € <u>+</u>	Fonds européens	0,00 € <u>+</u>
Autres impôts et taxes	900,00 € <u>+</u>	ASP	0,00 € <u>+</u>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>48 000,00 €</b>	Autres recettes (précisez)	0,00 € <u>+</u>
Rémunération des personnels	32 000,00 € <u>+</u>		
Charges sociales	15 000,00 € <u>+</u>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>105 000,00 €</b> <u>+</u>
Autres charges de personnel	1 000,00 € <u>+</u>	Dont cotisations	90 000,00 € <u>+</u>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>60 000,00 €</b> <u>+</u>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 000,00 €</b> <u>+</u>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00 €</b> <u>+</u>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b> <u>+</u>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>10 000,00 €</b> <u>+</u>	<del>78 - Reprises sur amortissements et</del>	<del>0,00 €</del> <u>+</u>
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 €</b> <u>+</u>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>4 700,00 €</b> <u>+</u>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>145 700,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>145 700,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>20 500,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>20 500,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 € <u>+</u>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 € <u>+</u>	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	20 500,00 €	Bénévolat	20 500,00 € <u>+</u>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>166 200,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>166 200,00 €</b>

**Résultat**  
:

**0,00 €**

## QUESTIONS DIVERSES :

1. Mot du président de la Ligue Sud Jean-Pierre BRUYERE.  
La discussion s'engage avec les présidents des clubs concernant les subventions et la gestion du club.
2. Mot du president CDOS 05 Christian FOYLLET.
3. Le tableau avec les tarifs de licences reste inchangé par le comité, la ligue et la FFBB.
4. Le règlement financier est présenté par Franck Montagnon.  
La discussion s'engage.  
Le club de Seyne et de Briançon sont contre les changements sur la partie « pénalités ».  
Le club HPB et Barcelonnette s'abstient sur la partie « pénalité ».

Décompte des voix suite au vote :

175 voix contre

449 voix d'abstentions

828 voix pour

La partie « pénalité » est validée avec une majorité de votes "pour".





## REGLEMENT FINANCIER

### ENGAGEMENT EN FORMULE PLATEAU OU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

U7 - U9 .....	PARTICIPATION PAR CLUB	20,00 €
U11.....		20,00 €
U13 - U15 - U17 et U18F.....		60,00 €
U20 – Senior .....		100,00 €
Engagement en championnat 3x3 .....		40,00€

### FORFAIT CHAMPIONNAT 5x5

Simple catégorie senior.....	200,00 €
Simple autres catégories U20 et en-dessous.....	100,00 €
Général catégorie senior.....	400,00 €
Général autres catégories U20 et en-dessous.....	200,00 €

### FORFAIT CHAMPIONNAT 3x3

Simple catégorie U23 à senior plus .....	100,00 €
Simple autres catégories U18 et en-dessous.....	50,00 €
Général catégorie U23 à senior plus .....	200,00 €
Général autres catégories U18 et en-dessous.....	100,00 €

### PENALITES FINANCIERES

Rencontre perdue par pénalité, .....	50,00 € - 100 €
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés) .....	60,00 €
Liste des joueurs brûlés ou liste nominative non parvenue par journée de retard après la 1ère journée (cumulative).....	20,00 €
Feuille de marque non parvenue dans les délais (3 jours maximum) .....	30,00 €
Non enregistrement des résultats sur FBI (lundi suivant le match 20h00 dernière limite) .....	30,00 €
Non réponse sous un délai de 10 jours à une demande de dérogation informatique.....	20,00 €
Dérogation hors délais : de 5 à 10 jours avant la rencontre .....	40,00 €
Dérogation hors délais : de 0 à 5 jours avant la rencontre .....	80,00 €
Concernant les dérogations, tout accord entre club non validé par la sportive sera sanctionné de .....	80,00 €
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....	30,00 €
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....	60,00 €
Faute technique et/ou disqualifiante supplémentaire sans rapport à partir de la 4ème.....	90,00 €
Faute disqualifiante avec rapport.....	120,00 €
Absence plateau confirmé (U11 et plus).....	50,00 €

### ASSEMBLEE GENERALE ET REUNIONS DU COMITE DES ALPES DU SUD

Absence d'un groupement sportif disputant un championnat à l'Assemblée Générale.....	100,00 €
Absence d'un groupement sportif disputant un championnat à une réunion.....	100,00 €

**REGLEMENT FINANCIER**

**RECLAMATION AU COMITE DES ALPES DU SUD**

Au moment du dépôt de la réclamation (non remboursable dans tous les cas) .....	75,00 €
Au moment de la confirmation.....	100,00 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>175,00 €</b>

**RECLAMATION A LA FEDERATION**

Au moment du dépôt de la réclamation.....	75,00 €
Au moment de la confirmation.....	100,00 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>175,00 €</b>

**APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL**

Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG) .....	310,00 €
Appel abusif.....	250,00 €
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG) .....	375,00 €

**DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION**

Un délégué demandé par un groupement sportif appliquera pour son remboursement la formule suivante : (Montant kilométrique x nbre km aller et retour) + indemnité de rencontre

Indemnité de rencontre.....	20,00 €
Indemnité kilométrique.....	0,40 €

**BAREME DEPARTEMENTAL DES ARBITRES**

Les arbitres sont défrayés directement par virement périodique de la caisse de péréquation du Comité Territorial en fonction du barème suivant : (Montant kilométrique x nbre km aller et retour) + indemnité de rencontre

Indemnité kilométrique.....	0,40 €
Indemnité de rencontre (montant fixé par la Fédération Française de Basket Ball) :	
Senior.....	34,00 € - 30€
U20, U17, U15, U13.....	25,00 € - 26 €

**PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION**

Stage arbitres..... Caisse de péréquation

1. Si désistement moins de 15 jours avant le début du stage, pas de remboursement
2. Concernant les stages arbitres, une caution d'un montant de 100€ sera demandée aux clubs avec remboursement si le stagiaire va au bout de la formation (2 stages + passage des différentes épreuves de l'examen, sans condition de réussite)

**INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF et Salariés) de l'ETD et Encadrement des Officiels**

La journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels .....	60,00 €
La demi-journée (Brevet Etat, DEJEPS et BPJEPS basket) et officiels .....	30,00 €
La journée (DET, CQP) .....	40,00 €
La demi-journée (DET, CQP) .....	20,00 €
La journée (Animateur et Initiateur) .....	30,00 €
La demi-journée (BF, Animateur et Initiateur) .....	15,00 €
Frais km 0.40€/km. le calcul se fait sur mappy du domicile de l'encadrant au lieu de stage	

**Article 1 :** Les groupements sportifs doivent régler les sommes réclamées dans les 15 jours suivant la notification du Trésorier.

**Article 2 :** Tout groupement sportif non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale de Provence ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas engagé ou réengagé dans un quelconque championnat.

# Comité Territorial Alpes du Sud BASKET BALL

## TARIFS LICENCES 2024 - 2025

### TARIFS LICENCES

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue Sud	Part Comité	TOTAL
<b>SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB</b>					
LICENCE CLUB	toutes	14,00	12,50	9,00 €	35,5
LICENCE VXE					
<b>EXTENSION LICENCE BASKET</b>					
Joueur Compétition (5x5 et 3x3)	U7 à U11	1,00 €	- €	10,00 €	11,00 €
	U12 à U15	7,00 €	3,00 €	13,50 €	23,50 €
	U16 à U18	17,00 €	7,00 €	20,00 €	44,00 €
	U19 et plus	17,00 €	8,00 €	20,00 €	45,00 €
Technicien (socle)		- €	- €	- €	- €
Officiel (socle)		- €	- €	- €	- €
Dirigeant (socle)		- €	- €	- €	- €
Joueur Loisirs	U19 et plus	10,00 €	- €	8,50 €	18,50 €
			- €	- €	- €
Joueur Entrep	19 ans et plus	10,00 €	- €	7,00 €	17,00 €
VxE (Santé, Inclusif, Tonik)	moins de 18 ans	- €	- €	- €	- €
	U19 et plus	7,00 €	- €	8,50 €	15,50 €

<b>AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T</b>					
AST (Territoire)	U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U15	15,00 €	NON	- €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
ASP (Performa)	< 18	Gratuit	NON	- €	- €
	U19 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €
Licence T	U7 à U13	Gratuit	NON	- €	- €
	U14 à U15	18,00 €	30,00 €	- €	48,00 €
	U16 et plus	35,00 €	40,00 €	- €	75,00 €

<b>MUTATIONS</b>					
Mutation	U7 à U13	Gratuit	NON	NON	- €
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part Ligue PACA	Part Comité	TOTAL
-----------	------------	-----------	-----------------	-------------	-------

<b>CONTACT BASKET</b>					
Contact bask	Toutes	Gratuit	NON	NON	- €
Micro basket	< 6	2,00 €	- €	- €	2,00 €
Licence Supe	U18 et plus	33,00 €	NON	NON	33,00 €
Licence Junic	< 18	18,00 €	NON	NON	18,00 €
PASS - 1 open start 3x3	U18 et plus	5,00 €	NON	NON	5,00 €
	< 18	2,00 €	NON	NON	2,00 €
Licence Agent Sportif AGTSP		600,00 €	NON	NON	600,00 €

### ASSURANCES

Options		
A	B avec IJ*	C
2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
Gratuit		

\* IJ : Indemnités journalières

2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
GRATUIT		

Options		
A	B avec IJ*	C

2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50€
0,77 €	2,97 €	A ou B + 0,50€

CLUB

HORS CLUB

**COMITÉ DES ALPES DU SUD DE BASKET BALL**

www.alpesdusudbasketball.fr | BasketAlpesDuSud

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – Digne les Bains

Vote pour le délégué pour l'Assemblée Générale Fédérale 2023/24

Titulaire Pierre SAVINA

Suppléant Nathalie ESCLAPEZ

Voté à l'unanimité .

Stéphane LITSCHGY  
Secrétaire



Pierre SAVINA  
Trésorier

